



Amina AHMED
FAWE Madagascar
Sous Antenne Antananarivo
kalamims@yahoo.fr

Poids des associations des femmes en matière de droits humains à Madagascar.

Le thème sur les « Liens entre les mouvements féminins, féministes, le genre et les mouvements sociaux », soulève en moi d'autres interrogations. Quel est le poids des associations des femmes en matière de promotion des droits humains à Madagascar ? Dans quelle mesure le concept de genre a-t-il amélioré le pouvoir de ces associations pour les questions qui touchent spécifiquement les femmes, en l'occurrence, l'avortement ? Telles sont les questions qui orienteront mes réflexions.

L'historique du « mouvement féminin » malgache renvoie à l'examen de la trajectoire des associations de femmes dans le pays. Globalement, cette trajectoire ne se démarque pas de celle des autres pays francophones. Tous les régimes politiques qui se sont succédés ont suscité la création d'associations de femmes orientées vers les besoins pratiques de celles-ci mais servant les intérêts des politiciens. Toutefois, à l'instar des autres pays, des personnalités féminines ont émergé de ces associations. Certaines d'entre elles ont par la suite initié des partis politiques ou des associations encore en action de nos jours.

Actuellement, la majorité des associations de femmes malgaches axent plus leurs activités dans le domaine de l'autonomisation économique des femmes que dans l'amélioration des droits humains étant donné le contexte de pauvreté qui prévaut à Madagascar. De ce fait, il se trouve que les questions spécifiques aux femmes ne font pas véritablement partie de leur agenda. Cela, pour ne pas dire qu'elles en sont tout simplement exclues.

Par ailleurs, le financement de leurs associations dépend, directement ou indirectement, la plupart du temps, du pouvoir en place. Par conséquent, leur marge de manœuvre s'en trouve restreinte. La question de l'avortement, qui est un sujet très actuel à Madagascar, est l'exemple le plus concret pour illustrer ce genre de dépendance ou de manque de mobilisation des associations féminines.

Par rapport à l'avortement, le courant officiel dominant est l'opposition à la dépenalisation de l'avortement. Ceci a fait l'objet de déclaration officielle de la plus haute sphère de l'Etat d'une part, et de l'opposition formelle des institutions religieuses les plus puissantes, en l'occurrence l'Eglise catholique, de l'autre. Un tel lobbying a abouti à l'émission de réserves par l'Etat malgache avant la signature du Protocole sur le genre de la SADC dernièrement. En effet, la version originale dudit Protocole avait demandé aux pays ayant encore une loi très restrictive sur l'avortement de l'élargir au moins aux femmes victimes de viol et/ou d'inceste.

Un tel « patriarcat » affiché par le pouvoir et par le mouvement social, que constituent les institutions religieuses, a pour conséquence de faire régner une ambiance délétère dans toutes initiatives ou formations des différents mouvements féminins ou sociaux ayant comme objectif de soulever des questions de telle envergure. Aucune réaction visible de la part des associations de femmes œuvrant dans le genre n'a été relevée par la suite. Du moins aucune déclaration officielle n'a été émise afin de faire évoluer le débat.

Face, effectivement, à la déferlante du courant dominant, une certaine intimidation émane des associations de femmes. Ces dernières se sentent désarmées. Ainsi, elles s'autolimitent elles-mêmes dans leurs activités et actions. De ce fait, les quelques personnes très convaincues et voulant réagir dans les associations entrent en conflits avec leurs pairs et sont alors taxées de « féministes », dans le sens négatif du terme.

En conséquence, la promotion des droits humains dans le concept du genre se heurte d'un côté, comme nous avons pu le constater précédemment, à la domination d'une opposition inébranlable et bien organisée, mais en plus, elle se solde par un manque de visibilité des combats ou actions féministes. Ceci est notamment dû à une timidité, à une organisation maladroite ou simplement à un manque de leadership charismatique dans la formation des mouvements, se soldant par une impuissance à relever les défis exigés par la promotion des droits humains. Or, ceci est interprété par les différentes instances observatrices de l'extérieur comme une inexistence de mobilisation pouvant faire bouger les choses.

En outre, il est communément admis qu'avoir un poste de décision pour une femme n'est pas suffisant pour faire « bouger les choses » ou appliquer une politique féministe et défendre par la même occasion les droits des femmes. En effet, certaines femmes ayant des postes stratégiques, par absence de conscience collective, ont peur d'afficher des convictions pouvant aller à l'encontre du courant dominant. Il se trouve que du fait de la persistance des stéréotypes, les femmes (surtout celles qui ont un peu de pouvoir) sont plus conservatrices que leurs homologues masculins. Comment, dès lors, sensibiliser la grande majorité pour que celle-ci soit acquise aux causes féministes ou de genre ?

Impulser un changement dans le sens des combats féministes, à mon avis, nécessite un renouvellement des dirigeant(e)s des luttes féministes. Les actions concrètes que je pense recommander afin d'y parvenir sont les suivantes :

- La création, l'organisation, l'intégration de plusieurs associations de petite envergure qui sont plus facile à atteindre quand on veut faire passer des messages ;
- La création de réseaux sensibles au genre par la participation active à différentes manifestations axées sur différentes causes ;
- L'organisation de sensibilisations sur le thème de l'égalité de genre auprès des membres de différentes associations ;
- L'identification des causes les plus urgentes à défendre telle que l'avortement afin de ne pas se disperser;
- L'initiative de recherches sur le sujet en partenariat avec les universitaires afin d'identifier les axes stratégiques les plus appropriées à chaque cause à l'instar de l'avortement ;
- L'utilisation du canal des mass media en relatant des récits de vie, des témoignages issus de vécu réel, ceci afin de faire le plus de bruit possible sur le sujet et de sensibiliser sur la nécessité de faire bouger les choses.

En définitive, beaucoup reste à faire, surtout à Madagascar, pour la promotion de l'égalité des sexes. Il ne faudrait pas oublier que pour que le combat de l'avortement puisse avancer, la lutte pour

sa dépenalisation devrait concerner aussi bien les femmes que les hommes. Rallier des hommes proféministes serait alors un atout majeur à ne pas négliger. Tel sera le défi qui attend la relève dont je fais moi-même partie.